

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 2-3 juin 2003



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2003/11

5 novembre 2003

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2003 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.2/2003/10.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	1
Rapports d'évaluation	
2003/EB.2/1 Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays— Bénin (2000-2003)	2
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉE, MOYEN-ORIENT ET ASIE CENTRALE	3
Questions opérationnelles	
2003/EB.2/2 Projet de programme de pays—Pakistan 10269.0 (2004–2008)	3
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	4
Questions opérationnelles	
2003/EB.2/3 Projet de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation—Lesotho 10266.0	5
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	6
Questions opérationnelles	
2003/EB.2/4 Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Kenya 10258.0	6
2003/EB.2/5 Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—Ouganda 10121.0	7
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	7
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION EUROPE ORIENTALE	9
RAPPORTS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION	
2003/EB.2/9 Rapports du Corps commun d'inspection pour 2002	10
QUESTIONS DIVERSES	
2003/EB.2/11 Rapport sur la visite en Mauritanie, au Sénégal et en Guinée des membres du Conseil d'administration du PAM	11
2003/EB.2/12 Rapport sur la visite conjointe au Mozambique des membres des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM	11
La crise dans la Corne de l'Afrique	12
“Nouveaux donateurs”	12
Calendrier des sessions du Conseil d'administration	13



PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

1. Le Directeur régional a donné un aperçu de la situation en Afrique de l'Ouest, en s'arrêtant sur les événements les plus récents survenus depuis la dernière mise à jour en février. Il a souligné que l'épicentre de la crise dans cette région se trouvait au Libéria, dont les ports avaient été réquisitionnés par les rebelles, de sorte que la livraison des vivres avait été limitée. En outre, les réfugiés des pays limitrophes rentrés au Libéria étaient à présent coupés de l'aide humanitaire.
2. Des évaluations menées en Côte d'Ivoire avaient révélé que la sécurité alimentaire s'était détériorée depuis le mois d'octobre dans le nord du pays; que les troubles au Libéria voisin entravaient l'accès aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) à l'ouest; et que dans le reste du pays, le déplacement prolongé épuisait les réserves des PDI et imposait une lourde charge aux familles d'accueil. La situation des PDI dans les camps de Monrovia était également préoccupante car les distributions de vivres donnaient lieu à des actes de violence. Le Directeur régional a insisté sur l'importance de garantir la sécurité des bénéficiaires et celle du personnel du PAM.
3. Malgré cette situation, il a loué les efforts extraordinaires déployés par les gouvernements de la région pour assurer la maîtrise des mouvements de populations engendrés par ces crises.
4. Les donateurs avaient répondu de façon généreuse face à la situation qui prévalait dans le Sahel occidental, mais le PAM n'ayant initialement pas demandé une quantité de produits alimentaires élevée, les besoins s'avéraient plus importants que prévus. En Mauritanie, les taux de malnutrition étaient contenus et l'on disposait de réserves, mais l'assortiment alimentaire restait incomplet; au Mali, les réserves de vivres avaient été vidées; au Sénégal et en Gambie, des difficultés étaient à prévoir pour la période de soudure. Les réserves du gouvernement étant déjà épuisées, la prochaine saison des pluies s'annonçait cruciale pour toute la région.
5. Le Directeur régional a évoqué l'urgence silencieuse que connaissait l'Afrique de l'Ouest et présenté des statistiques très sombres sur la pauvreté dans la région, les faibles taux d'inscription et d'assiduité scolaires, l'analphabétisme élevé, la malnutrition et le VIH/SIDA, et le poids qu'une croissance démographique galopante faisait peser sur un environnement déjà fragile.
6. Le Conseil a remercié le Directeur régional pour son exposé, qu'il a jugé utile et dûment détaillé. Le Conseil a également remercié le Secrétariat pour les efforts accomplis dans la région, notamment dans le domaine de l'alimentation scolaire, et exprimé ses remerciements aux donateurs pour leurs contributions rapides, en soulignant que les annonces de contributions devaient avoir lieu suffisamment tôt pour l'année prochaine.
7. En réponse au souhait exprimé par le Conseil de voir augmenter le nombre d'achats locaux, le Directeur régional a indiqué que la politique adoptée par le PAM consistait à acheter chaque fois que possible des produits alimentaires locaux. En outre, il a signalé qu'en 2002, le PAM avait acheté l'équivalent de 56 000 tonnes de produits alimentaires locaux pour ses programmes d'alimentation scolaire dans la région. Répondant à la crainte manifestée par le Conseil, il a fait observer que le PAM suivait de près le taux de conversion du dollar.
8. Le PAM attendait avec intérêt de renforcer la coopération entre les organisations des Nations Unies et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le Directeur régional a reconnu l'importance que revêtait cette coopération, mais insisté sur la



nécessité de créer en premier lieu des partenariats avec les gouvernements. Il a fait savoir que dans 80 pour cent des cas en situation d'urgence, la nourriture était distribuée avec l'appui d'organisations non gouvernementales (ONG), après une évaluation conjointe de la situation.

9. S'agissant de l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le VIH/SIDA pour la région, le Directeur régional a répondu que le PAM mettait actuellement en oeuvre des programmes liés au VIH/SIDA dans neuf pays de la région, et qu'ils relevaient tous d'un programme de pays ou d'une opération d'urgence. Selon lui, la crise causée par le VIH/SIDA prendrait d'ici cinq à sept ans les mêmes proportions qu'en Afrique australe, d'où le besoin crucial de mener dès que possible des programmes spécifiques de lutte contre le VIH/SIDA.

Rapports d'évaluation

Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Bénin (2000-2003) (2003/EB.2/1)

10. Le Conseil a remercié le Secrétariat pour les renseignements qui figuraient dans l'évaluation. Il avait examiné avec intérêt les réalisations et les difficultés que le document faisait ressortir, mais il aurait aimé y voir figurer des informations plus spécifiques sur le niveau des ressources utilisé par le bureau de pays du PAM pendant la période d'exécution du programme.
11. Le Conseil a accueilli favorablement les objectifs poursuivis par le programme de pays, l'aide qu'il permettait d'apporter aux réfugiés vulnérables et la suite donnée aux appels lancés pour trouver des partenaires supplémentaires. Le Conseil a insisté sur le besoin d'effectuer des achats locaux et d'assurer des apports non alimentaires. La nécessité pour le PAM et les organisations des Nations Unies de coordonner leurs efforts a également été mise en avant.
12. Répondant à des observations, le Secrétariat a expliqué qu'à l'origine, la conception du programme de pays ne correspondait pas à la réalité sur le terrain, et que dans le contexte du Bénin, l'approche-programme ne complétait pas l'approche basée sur le précédent projet. On a expressément mentionné l'absence de souplesse autorisée par les donateurs pour l'allocation des vivres à une activité, ce qui limitait la possibilité d'emprunter des produits d'une activité à l'autre.
13. Répondant à des questions sur les conséquences concrètes que pouvait avoir le fait de mener des activités dans un petit pays dont l'administration était déficiente, le Directeur régional a expliqué que le PAM possédait des bureaux dans des pays dont les affaires publiques pouvaient être aussi bien que mal gérées. Il a fait valoir qu'au lieu de livrer à elles-mêmes les personnes démunies vivant dans des pays dont l'administration était défectueuse, le PAM devait trouver les moyens d'y poursuivre ses programmes, en s'attachant à mieux cibler les bénéficiaires de façon à atteindre les enfants pauvres, renforcer les capacités, tirer parti des compétences des fonctionnaires nationaux, et créer des partenariats. Il a également fait allusion aux difficultés auxquelles se heurtaient les bureaux de pays financés uniquement au titre de coûts d'appui directs (CAD).



PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉE, MOYEN-ORIENT ET ASIE CENTRALE

14. En présentant les activités du Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale, le Directeur régional a donné un aperçu de la situation dans les pays de la région. En Asie centrale, les récoltes semblaient prometteuses, mais les problèmes d'insécurité et de violence qui avaient persisté en Afghanistan avaient restreint les mouvements du personnel du PAM. Au Tadjikistan, les activités visaient le redressement, en dépit des problèmes suscités par la sécheresse et la guerre civile. La crise en Iraq avait éclipsé l'action menée en Iran, si bien que l'exécution de certaines activités relevant de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) avait été retardée. La situation au Pakistan s'améliorait dans l'ensemble, même si les femmes et les enfants pauvres souffraient toujours de façon disproportionnée, et si l'on enregistrait des pénuries de produits. La crise alimentaire et la crise des réfugiés que l'on redoutait en Iraq n'avaient pas eu lieu, et les problèmes résultaient de l'insécurité et des difficultés de coordination. Les conflits se poursuivaient dans le Territoire palestinien et freinaient la livraison de l'aide humanitaire. En Égypte, le nouveau programme de pays était en cours d'exécution. En Algérie, l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays en attendant un règlement politique de la question des réfugiés ne laissait entrevoir aucune issue, de sorte que les réfugiés se trouvaient dans une situation pénible de dépendance.
15. Répondant à des questions et des observations au sujet de l'Iraq, le Directeur régional a fait savoir qu'aucun retard n'avait été enregistré dans le règlement des récoltes, mais que les opérations d'achat étaient ralenties du fait de l'insécurité, de l'absence de banques opérationnelles et de services publics ou administratifs efficaces et de la nécessité de réparer les greniers de stockage. La priorité, qui était de retrouver une situation normale, prendrait du temps. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies était chargé de coordonner les opérations humanitaires. Quelques améliorations étaient déjà perceptibles. Le Conseil a pris note de ces points.

Questions opérationnelles

Projet de programme de pays—Pakistan 10269.0 (2004–2008) (2003/EB.2/2)

16. Le Conseil a accueilli favorablement le projet de programme de pays pour le Pakistan. Plusieurs membres du Conseil ont appuyé les trois principaux domaines d'intervention retenus par le PAM dans le cadre de ce programme de pays et indiqué que, selon l'analyse approfondie menée par le bureau de pays, ces trois domaines d'intervention semblaient justifiés. L'accent mis sur l'éducation des filles et des femmes a été particulièrement bien perçu.
17. Les membres du Conseil se sont dits satisfaits de la coordination et de l'harmonisation de ce projet de programme de pays avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté adopté par le gouvernement.
18. Suite à des commentaires exprimés sur le système de suivi, le Secrétariat a indiqué que des mesures avaient été définies pour améliorer la capacité de suivi et d'évaluation. Le Conseil a été informé que la contribution du Gouvernement du Pakistan serait utilisée pour le financement de salaires, l'entreposage des produits et le transport, comme cela était expliqué globalement dans le descriptif du programme de pays. Le Conseil a constaté la nécessité d'élargir les partenariats aux ONG et également noté l'appel à contributions lancé pour empêcher une rupture d'approvisionnement susceptible de se produire en août 2003 dans le cadre de l'opération d'urgence en faveur des réfugiés afghans.



19. Le Secrétariat a souligné que le projet de programme de pays pour le Pakistan avait été élaboré selon les directives émises par le Conseil et le bilan commun de pays, et conformément à trois des quatre priorités énoncées dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, à savoir la réduction de la pauvreté, la santé et l'éducation. L'obligation de réduire la longueur des projets des programmes de pays ne permettait pas de donner une description détaillée de tous les aspects, mais le PAM s'efforcerait cependant de faire ressortir ce lien plus explicitement. Le Secrétariat a également indiqué la nécessité d'assurer une assistance technique à l'appui de l'aide alimentaire. Cette aide pourrait être dispensée par le Gouvernement du Pakistan en collaboration avec le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA).
20. Le Conseil a accueilli avec satisfaction et approuvé le projet de document, en se félicitant du travail qui avait été accompli. Le Conseil a autorisé le Secrétariat à préparer une version définitive du programme de pays pour le Pakistan No 10269.0 pour 2004–2008 à la lumière des priorités du Plan-cadre et des questions soulevées pendant les débats.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

21. La Directrice régionale a commencé son exposé en remerciant les donateurs pour leur aide qui avait permis d'éviter une crise majeure en Afrique australe, mais souligné qu'il restait encore beaucoup à faire. Elle a expliqué que le PAM tiendrait compte des données en cours d'examen rassemblées lors des récentes missions d'évaluation conjointes FAO/PAM sur les récoltes et les disponibilités alimentaires, et de celles recueillies lors des évaluations PAM/SADC (Communauté du développement de l'Afrique australe), pour décider de la suite des opérations dans la région.
22. Elle a ensuite décrit les perspectives pour l'Afrique australe où la production céréalière, en dépit de l'augmentation projetée, demeurerait vraisemblablement inférieure à la moyenne enregistrée ces cinq dernières années au Zimbabwe, au Mozambique, au Lesotho et au Swaziland. L'accès aux vivres constituait toujours un problème dans nombre de pays de la région, tout comme la situation socio-économique.
23. Le VIH/SIDA restait un problème grave, qui affectait principalement les femmes âgées de 15 à 49 ans, les années les plus productives. En Zambie, 65 pour cent des ménages dont la mère était décédée du SIDA avaient éclaté et le nombre d'orphelins du SIDA augmentait sans cesse. Étant donné ces sombres statistiques et l'importance que revêtait l'aide alimentaire pour atténuer l'impact du VIH/SIDA, il était crucial de continuer à fournir une aide alimentaire.
24. La Directrice régionale a évoqué les défis redoutables que devaient relever les pays de la région, à savoir le déclin économique accéléré des ménages, la montée en flèche des décès causés par le SIDA, le doublement des taux de mortalité infantile et le manque de ressources pour l'agriculture. Le Zimbabwe était particulièrement frappé car le pays connaissait de graves pénuries d'aliments, de combustible et d'articles de première nécessité indispensables à la survie. Elle a fait part, avec satisfaction, du fait que la filière des produits était bien approvisionnée en Angola (66 pour cent des ressources allouées), et que les réfugiés angolais en Zambie recevraient une ration alimentaire pour le trajet du retour dans leur pays d'origine. Cependant, une rupture d'approvisionnement dans le cadre de l'opération d'urgence à Madagascar (financée à 55 pour cent) compromettrait les activités vivres-contre-travail, notamment en raison du manque de produits alimentaires autres que les céréales, et affectait les mécanismes de survie des populations.



25. La Directrice régionale a proposé que soit mise sur pied une opération d'urgence transitoire pour le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe. La stratégie de cette opération serait axée sur le ciblage des bénéficiaires, l'intégration de l'aide alimentaire et des services sociaux et la transition des secours vers le redressement.
26. La Directrice régionale a évoqué dans ses grandes lignes le projet de développement entrepris au Lesotho, où la pauvreté et le chômage, conjugués au VIH/SIDA, avaient privé les enfants de la possibilité de recevoir une éducation. Grâce à l'alimentation scolaire et la distribution de rations à emporter à la maison, 285 300 élèves bénéficieraient de l'aide sur une période de quatre ans.
27. Le Conseil a remercié la Directrice régionale pour son exposé, et loué les efforts qu'elle-même et le personnel du PAM accomplissaient dans la région pour mobiliser la communauté internationale et soutenir les pays en crise.

Questions opérationnelles

Projet de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation—Lesotho 10266.0 (2003/EB.2/3)

28. Le Conseil a accueilli favorablement le document concernant le projet de développement entrepris au Lesotho, considérant que ce projet était un bon exemple des efforts déployés par la communauté internationale, par l'entremise d'un organisme des Nations Unies, pour appuyer la mise en oeuvre d'une stratégie nationale. L'avis a été exprimé que le projet correspondait aux objectifs du PAM et aux objectifs de développement du Millénaire et que son orientation générale était conforme aux priorités énoncées dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le Conseil a également exprimé sa satisfaction de la stratégie de retrait progressif de l'assistance, de la coordination qui avait été établie avec l'UNICEF et les ONG associées dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA ainsi que des efforts qui avaient été déployés pour obtenir des apports de qualité pour les écoles. En outre, il s'est félicité du rôle qu'il était envisagé de confier au Ministère de l'éducation ainsi que de l'activité pilote de potagers scolaires qui devait être appuyée par la FAO et l'UNICEF, de même que les détails donnés au sujet des activités de transport, d'entreposage et de distribution.
29. D'une manière générale, le Conseil s'est dit préoccupé par la durabilité et la durée du projet, la situation de l'infrastructure scolaire et les stratégies prévues pour le retrait progressif de l'assistance, autant d'éléments qui, comme l'a expliqué le Secrétariat, relevaient de l'analyse des risques. Le Secrétariat a assuré le Conseil qu'en dépit de la faiblesse des capacités du gouvernement, il avait confiance dans la volonté manifestée par le gouvernement de mener le projet à bien. Plusieurs membres du Conseil se sont félicités de la possibilité d'évaluer les progrès accomplis qui se présenteraient après l'examen technique à mi-parcours du projet prévu pour la fin de 2005. Après cet examen, on pourrait déterminer s'il y aurait lieu de formuler un programme de pays proprement dit.
30. En réponse aux questions posées par les membres du Conseil, le Secrétariat a expliqué que les efforts qui étaient faits pour encourager les jeunes gardiens de troupeaux à fréquenter l'école étaient entravés par le fait que les familles dépendaient de leurs gains et par les attitudes traditionnelles concernant la place que devaient occuper les jeunes gardiens de troupeaux au sein de la société. L'on étudiait la possibilité de mettre au point un programme d'enseignement non formel à leur intention, peut-être sous forme d'un télé-enseignement par radio.



31. Pour ce qui était de l'élimination des biscuits enrichis de la ration alimentaire, le Secrétariat a expliqué qu'il avait fallu renoncer aux biscuits par suite d'un manque de ressources mais a reconnu qu'ils pouvaient utilement se substituer à des aliments cuisinés dans un pays où le bois de feu était rare. Cette pénurie de bois de feu était également la raison pour laquelle le gouvernement payait le personnel des cantines scolaires pour les encourager à ramasser du bois.
32. Un membre du Conseil s'est félicité de ce que le projet prévoit la collecte de statistiques qui permettraient de déterminer le pourcentage d'enfants bénéficiant d'une alimentation scolaire qui allaient jusqu'au bout de l'année scolaire.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

33. Le Directeur régional a donné un aperçu de la situation en Afrique orientale et centrale, en mettant l'accent sur les nombreux défis que la communauté humanitaire devait relever. La plupart des pays de cette région accusaient un déficit alimentaire, et l'Érythrée comme l'Éthiopie connaissaient une crise alimentaire. La malnutrition était flagrante dans de nombreuses régions, notamment parmi les enfants. La situation était aggravée par l'insécurité qui frappait six pays où la violence généralisée compromettait la vie de nombre de personnes, en faisant d'elles des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays entièrement tributaires de l'aide alimentaire du PAM. La distribution des vivres aux bénéficiaires était devenue une entreprise risquée. La sécheresse qui sévissait dans certains pays et les inondations dans d'autres pays avaient également aggravé la situation alimentaire à travers la région.

Questions opérationnelles

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Kenya 10258.0 (2003/EB.2/4)

34. En présentant l'IPSR pour le Kenya, le Secrétariat a souligné que les déficits alimentaires avaient entraîné une réduction des rations distribuées aux réfugiés dans le pays. La situation nutritionnelle restait précaire et la filière des produits peu fiable.
35. En répondant à des questions et des observations du Conseil, le Secrétariat a reconnu que le programme était davantage axé sur les secours que sur le redressement car les réfugiés étaient dans l'incapacité d'assurer leur autonomie, la politique du gouvernement leur interdisant de mener des activités génératrices de revenus en dehors des camps. Il a été observé que jusqu'à 15 pour cent de l'aide alimentaire était vendue ou troquée en échange d'articles non alimentaires.
36. Le Secrétariat a insisté sur la nécessité de faciliter les activités de jardinage afin de produire des aliments, et signalé les bons résultats donnés par les projets en cours. Le risque que l'aide alimentaire ait un effet dissuasif sur le travail était minime. Un système de sécurité était en place pour protéger les réfugiés, notamment les filles sur le trajet de l'école. Le PAM collaborait pleinement avec les autres organismes humanitaires dans ce domaine et dans d'autres.



Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—Ouganda 10121.0 (2003/EB.2/5)

37. Concernant ce point, le Secrétariat a souligné que l'Ouganda connaissait la pire crise humanitaire depuis de nombreuses années. La révision du budget était indispensable pour satisfaire les besoins d'un nombre croissant de PDI, et pour venir en aide aux enfants souffrant de malnutrition grave.
38. En réponse à des questions des membres du Conseil, le Secrétariat a fait savoir que la question de la sécurité était actuellement examinée et que les distributions avaient lieu sous l'escorte de personnel et de véhicules militaires. L'état des réfugiés était suivi par le PAM en collaboration avec le Bureau du Premier ministre et l'UNICEF. On a observé que la plupart des réfugiés ne souhaitaient pas vivre dans des camps. Le Conseil et le Secrétariat ont accueilli favorablement une proposition selon laquelle le Programme pourrait apporter un appui institutionnel aux ministères ougandais concernés par le biais d'une formation à l'évaluation des besoins alimentaires destinée au personnel. Le Secrétariat a informé le Conseil que 40 pour cent des produits alimentaires étaient achetés sur place et que le besoin d'obtenir des contributions et un appui restait urgent.
39. En approuvant les deux IPSR, le Conseil a fait remarquer qu'elles visaient les communautés en situation de conflit, et que l'amélioration de la sécurité et la résolution du problème des réfugiés passaient par un règlement politique. La nécessité de trouver des moyens d'aider les réfugiés à devenir autonomes a été soulignée. En attendant que des solutions soient trouvées, il fallait supporter le coût élevé de leur procurer de quoi manger. Le Conseil a reconnu les risques encourus par le personnel du PAM dans l'accomplissement de son travail et exprimé son admiration pour son engagement.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

40. Au commencement de son allocution, le Directeur régional a remercié le Conseil de la possibilité qui lui était donnée de le tenir informé, et s'est engagé à répondre à ses préoccupations. Il a ensuite donné un aperçu de la situation dans la région.
41. Le Sri Lanka a connu, après les pluies de la mousson en mai, les pires inondations de son histoire en 50 ans. Elles ont frappé 164 000 familles et entraîné la destruction de maisons et de récoltes. Le PAM est intervenu immédiatement en fournissant une aide à 20 000 familles. Il collaborait à présent avec la FAO pour procéder à l'évaluation des dégâts, et avec le gouvernement pour un programme de redressement prévoyant des activités vivres-contre-travail et une alimentation complémentaire. Le PAM s'employait également activement à l'élaboration d'une IPSR en faveur des PDI vivant dans des camps.
42. En Indonésie, le PAM avait ouvert un bureau auxiliaire dans la province d'Aceh après l'instauration d'un cessez-le-feu entre le gouvernement et le Mouvement de libération d'Aceh (GAM). Toutefois, l'insécurité avait contraint le Programme à mettre un terme à ses activités dans cette province. Avec la reprise des hostilités, les questions humanitaires essentielles étaient maintenant l'accès aux PDI et leur protection. La province d'Aceh ne traversait aucune crise alimentaire. Suite à une évaluation menée dans le cadre de l'IPSR en Indonésie, le PAM chercherait à retirer progressivement son aide en faveur des citoyens pauvres dont les besoins seraient couverts par le gouvernement, et prolongerait l'intervention de trois ans en la recentrant sur les ruraux pauvres.



43. Le Directeur régional a décrit la situation d'autres pays de la région. Selon une enquête nutritionnelle en République populaire démocratique de Corée, des améliorations étaient visibles concernant l'insuffisance pondérale, la maigreur et le retard de croissance dont souffraient les enfants. Une insurrection maoïste dans les zones recevant l'aide du PAM compromettait les opérations menées par le Programme au Népal. Selon une récente mission d'évaluation PAM/FAO au Timor oriental, 150 000 à 200 000 personnes vulnérables nécessiteraient environ 7 500 à 10 000 tonnes de vivres pendant la période de soudure.
44. Le Directeur régional a donné de nouvelles informations concernant le syndrome respiratoire aigu sévère (SARS) sévissant dans la région. En dépit des restrictions formelles imposées, le bureau du PAM en Chine avait pu poursuivre ses activités. En République populaire démocratique de Corée, les autorités avaient recommencé à délivrer des visas à entrées multiples, facilitant ainsi l'accès au pays et au personnel du PAM, mais elles avaient maintenu deux restrictions: une mise en quarantaine de 10 jours pour toute personne en provenance des 30 pays considérés comme étant "infectés par le SARS", et l'annulation des vols commerciaux, exception faite d'un vol hebdomadaire en provenance de Vladivostok. Ces restrictions posaient un problème concret au PAM, toutefois le Directeur régional a souligné que le Programme comprenait le souci des autorités nord-coréennes, et qu'il s'efforçait de trouver un moyen à la fois d'empêcher le virus de gagner le pays et de satisfaire aux besoins de l'opération en cours.
45. Le Conseil a remercié le Directeur régional pour son exposé en le félicitant pour ses nouvelles fonctions. Il a accueilli favorablement la stratégie que le PAM adoptait afin de pouvoir poursuivre son aide dans la région. Le Conseil a insisté sur l'importance de mobiliser des ressources financières pour permettre au PAM de maintenir ses programmes en Asie.
46. Le représentant de l'Indonésie, tout en remerciant le PAM pour l'aide qu'il fournissait à son pays, s'est dit contrarié par l'emploi de l'expression "conflit d'Aceh" dans l'allocution du Directeur régional, et par son éventuel emploi dans de futurs documents, en affirmant que l'Indonésie ne connaissait actuellement aucun conflit. Il a décrit le phénomène comme "un mouvement de rebelles séparatistes", et expliqué que le gouvernement faisait de son mieux pour maintenir au minimum le nombre de victimes. En outre, le gouvernement avait déployé des efforts pour résoudre les problèmes de disponibilité des vivres dans cette province. Le Président a répondu en déclarant que le Conseil comprenait le souhait du représentant de l'Indonésie de voir l'avis de son gouvernement consigné par écrit.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

47. La Directrice régionale a remercié le Conseil de la possibilité qui lui était offerte d'exposer la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle a informé le Conseil que la question de la réduction de la pauvreté et de la faim dans la région avait été étudiée au niveau présidentiel. Une étude, menée conjointement avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et financée par le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID), répertoriant les progrès accomplis dans la région vers la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en matière de lutte contre la faim, serait achevée en octobre 2003.
48. La Directrice régionale a fait savoir que la saison des ouragans avait commencé plus tôt et la Niña risquait de faire suite au phénomène lié à El Niño. Elle s'est déclarée préoccupée



de l'état nutritionnel de la population au Guatemala et également en Haïti, où l'aggravation de la sécheresse dans le Nord-Ouest et les régions du centre s'était traduite par la perte de récoltes. Par ailleurs, la situation en Colombie était suivie de près et des activités, menées en collaboration avec le HCR et l'UNICEF, étaient en cours pour assister les personnes réfugiées dans les pays voisins.

49. Sur le plan des ressources, l'IPSR en faveur de l'Amérique centrale avait reçu un soutien satisfaisant. La Directrice régionale a fait appel aux pays donateurs et au Conseil pour que l'IPSR récemment approuvée pour Haïti reçoive toute l'attention voulue.
50. La Directrice régionale a fait observer qu'en dépit de la baisse considérable du niveau des ressources disponibles dans la région enregistrée ces dernières années, les questions de la mobilisation des ressources et de la mise en relief des activités régionales du PAM occupaient la place qu'elles méritaient. Des efforts étaient en effet déployés pour encourager les gouvernements à faire de la lutte contre la faim une priorité de leurs politiques, et pour créer davantage de partenariats efficaces pour combattre la faim.
51. La Directrice régionale a rappelé au Conseil que le Bureau régional avait été transféré à Panama, où se trouvaient déjà plusieurs autres organisations des Nations Unies, et qu'un centre de contrôle opérationnel interinstitutions avait été créé avec l'appui du DFID. En raison de ce transfert, le sigle utilisé pour désigner le bureau régional ne serait dorénavant plus ODM mais ODPC.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION EUROPE ORIENTALE

52. Le Directeur régional a fait un exposé sur la situation dans les Balkans et le Caucase et en Fédération de Russie, soulignant que l'aide alimentaire du PAM était indispensable si l'on voulait préserver la situation nutritionnelle des bénéficiaires et prévenir la faim parmi les groupes que les conflits et le déclin économique enregistré dans la région après l'éclatement de l'ancienne Union soviétique avaient rendu vulnérables.
53. Le principal défi pour le PAM dans la région était de faire en sorte que l'aide alimentaire parvienne à ceux qui en avaient le plus besoin. Le Directeur régional a expliqué qu'un ciblage judicieux s'était déjà traduit par une réduction graduelle et par un retrait progressif de l'assistance du PAM au Kosovo et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, et qu'à la suite de la mission conjointe HCR/PAM qui s'était rendue récemment dans le pays, il était prévu un retrait progressif de l'assistance en Serbie et au Monténégro. Dans tous les cas, la cessation de l'assistance était planifiée de manière à minimiser son impact sur les bénéficiaires et les agents locaux. L'avenir des programmes du PAM en Albanie était à l'étude. Le Directeur régional a souligné que les résultats des opérations qu'il avait décrites avaient confirmé la validité de la stratégie élaborée par le PAM pour mettre peu à peu fin à son assistance dans la région des Balkans.
54. L'assistance du PAM demeurait essentielle en Arménie et en Azerbaïdjan, où des populations qui avaient été déplacées par les 15 années de conflits concernant l'enclave du Nagorno-Karabakh vivaient dans des conditions déplorables dans des abris de fortune. En Géorgie, le PAM fournissait des secours aux réfugiés tchéchènes et aux populations affectées par le conflit dans la gorge de Pankisi. Le Directeur régional a ajouté qu'il avait été signalé un important fait nouveau dans la région, à savoir le fait que la Fédération de Russie était devenue un donateur du PAM.



55. Le Directeur régional a informé le Conseil que, du fait de la réduction de ses responsabilités dans la région, le Bureau régional pour l'Europe orientale serait fermé le 31 décembre 2003, le reste de ses opérations en cours dans le Caucase devant être absorbées par le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (ODC), au Caire.
56. Le Conseil a félicité le Bureau régional pour l'Europe orientale de l'oeuvre remarquable qu'il avait réussi à accomplir dans des conditions loin d'avoir été idéales.

RAPPORTS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION

Rapports du Corps commun d'inspection pour 2002 (2003/EB.2/9)

57. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a remercié le Corps commun d'inspection pour ses rapports approfondis et ses recommandations concrètes. Il a relevé la grande importance que le PAM attachait à l'application des recommandations ayant trait aux activités du Programme formulées par le Corps commun d'inspection.
58. Le Conseil a accueilli le document avec satisfaction, en appuyant vigoureusement les efforts destinés à renforcer les capacités de suivi des Nations Unies. Dans l'ensemble, il s'est dit satisfait que le PAM ait accepté les recommandations contenues dans les rapports et qu'il applique ces recommandations.
59. Un membre s'est félicité de l'évaluation des Nations Unies au Timor oriental, selon laquelle, comme l'indiquait la recommandation 8, les Nations Unies devaient envisager d'ajuster leurs programmes et leurs activités de développement afin de mieux réagir aux conséquences des graves crises humanitaires.
60. S'agissant du rapport sur le multilinguisme (JIU/REP/2002/11), un autre membre a fait savoir que l'on avait le sentiment que le PAM n'avait pas accordé au multilinguisme l'attention que cette question méritait dans toutes ses opérations à l'échelle mondiale, et que le Programme pourrait améliorer son approche dans ce domaine. Cela concernait non seulement les compétences linguistiques du personnel, mais également les messages/orientations que le personnel sur le terrain recevait du siège. En outre, vu l'importance grandissante que le PAM attachait maintenant au renforcement des capacités de ses partenaires d'exécution, le multilinguisme revêtait un caractère primordial.
61. Concernant les partenariats, le Conseil a estimé que lorsque le PAM étudierait la question de la participation des organisations de la société civile, il devrait veiller à ce qu'elle donne lieu à un véritable partenariat. Le Secrétariat a répondu en soulignant le besoin de déterminer les *profils* des organisations de la société civile pouvant travailler avec le PAM. Répondant à une question, le Secrétariat a expliqué qu'il faudrait du temps pour définir ces profils, qui seraient déterminés en fonction des principales opérations du PAM. Il a indiqué que le PAM comptait actuellement plus de 1 200 partenaires et qu'il avait intensifié ses efforts dans ce domaine au cours de l'année écoulée.



QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la visite en Mauritanie, au Sénégal et en Guinée des membres du Conseil d'administration du PAM (2003/EB.2/11)

62. En présentant son exposé sur la visite des membres du Conseil en Mauritanie, au Sénégal et en Guinée, le représentant du Mali a remercié le Secrétariat d'avoir aussi bien organisé la visite, et exprimé sa gratitude aux bureaux de pays et aux membres de leur personnel, ainsi qu'aux autorités des pays hôtes. Il a expliqué que la visite visait, entre autres objectifs, à donner aux membres du Conseil la possibilité de rencontrer les autorités locales et les bénéficiaires, et à échanger des informations avec ces derniers.
63. Au cours de son allocution, le représentant a souligné les points suivants: en Mauritanie, victime de la sécheresse, de nombreuses régions étaient tributaires des programmes de distribution alimentaire et d'alimentation scolaire du PAM. Au Sénégal, la mission s'était félicitée de l'importance que le gouvernement accordait à l'éducation par le biais de l'initiative "Éducation pour tous" et de la qualité des services rendus par le bureau régional du PAM. En Guinée, où les zones frontalières subissaient les effets des conflits dans les pays limitrophes (Sierra Leone, Libéria et Côte d'Ivoire), les besoins des réfugiés étaient apparus clairement.
64. Dans l'ensemble, la mission a estimé que les programmes du PAM reflétaient les priorités nationales. Elle a insisté sur le fait que le PAM avait un rôle crucial à jouer dans le développement et le bien-être des pays de la région, et encouragé le Programme à maintenir son action dans les activités de développement. Le représentant a clos son exposé en exprimant le regret qu'aucun pays donateur n'avait pris part à la visite. Il a également souligné l'importance de telles visites, qui permettaient aux membres de voir par eux-mêmes comment le PAM travaillait et d'échanger des informations avec son personnel. Cela donnait ainsi au Conseil la possibilité de mieux adapter les politiques du PAM.
65. Le Conseil a remercié le représentant du Mali pour son exposé et pris bonne note de sa demande concernant la participation des donateurs à de telles visites. Il a invité instamment le PAM à tenir compte des recommandations issues de ces visites sur le terrain.

Rapport sur la visite conjointe au Mozambique des membres des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (2003/EB.2/12)

66. Le Vice-Président du Conseil a fait un exposé sur la visite conjointe des Conseils au Mozambique. S'agissant de la mission des Nations Unies dans le pays et de la manière dont elle influençait la stratégie de développement nationale, il a montré la nécessité de renforcer les capacités du gouvernement et de mettre en valeur les ressources humaines. L'équipe a souscrit à la stratégie adoptée par le gouvernement pour atténuer les effets des catastrophes et approuvé les efforts menés par les Nations Unies dans le domaine du VIH/SIDA. Concernant la coordination et l'harmonisation, il a fait l'éloge des efforts de coordination déployés au niveau central conformément au document stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté. Il a cependant signalé l'écart qui existait entre la capacité du gouvernement d'élaborer des plans au niveau central et sa capacité de les mettre en oeuvre à l'échelle du pays. Pour conclure, il a souligné l'importance d'échanger des informations et des connaissances, et encouragé les membres du Conseil à participer à de telles visites.



67. Le représentant de l'Inde a ensuite exposé la section individuelle (partie PAM) de la visite. Il a mis en relief le potentiel du pays ainsi que ses handicaps actuels, à savoir son système scolaire naissant; la faiblesse de l'infrastructure gouvernementale; le besoin de renforcer les capacités; la vaste étendue du pays et le poids que cela représentait pour ses infrastructures.
68. Il a indiqué que de nombreuses écoles manquaient d'articles non alimentaires et que les organisations des Nations Unies sur le terrain devraient collaborer plus étroitement avec les ONG partenaires pour combler ce besoin. Dans l'ensemble, il a évoqué la bonne participation des communautés, mais souligné qu'elle pouvait être renforcée par la formation.
69. La mission a été impressionnée par le travail accompli par les ONG dans le domaine du VIH/SIDA, et par la volonté des communautés de jouer un rôle actif dans la vie des enfants orphelins du SIDA. Il a notamment évoqué le Fonds vivres pour le développement en faveur des communautés, en soulignant sa durabilité et la manière dont il permettait à celles-ci d'identifier les projets à mettre en œuvre. Il a indiqué que l'équipe avait été très impressionnée par les projets vivres-contre-travail dans le domaine de la production de semences, la préparation des sols et l'aménagement de bassins versants. Il a souligné, pour conclure, que l'équipe avait noté avec satisfaction l'enthousiasme du personnel du PAM, mais qu'elle recommandait de combler les lacunes entre le personnel du PAM sur le terrain et le Conseil d'administration.
70. Le Président du Conseil a déclaré que la discussion au sujet des visites conjointes se poursuivrait après la réunion conjointe des Conseils à New York du 6 au 9 juin.

La crise dans la Corne de l'Afrique

71. Le Conseil s'est dit inquiet de la situation critique dans laquelle se trouvait la Corne de l'Afrique, et notamment de la menace qui pesait sur 12–14 millions de personnes en Éthiopie et 1,5 million en Érythrée, et de la nécessité d'une action immédiate pour sauver des vies humaines. Il a applaudi les efforts que le PAM menait pour nourrir 8 millions de personnes et mobiliser des ressources pour la région.
72. Le Conseil a encouragé le système des Nations Unies et les gouvernements donateurs à reconnaître l'ampleur et la gravité de la situation, et à travailler de concert pour que la plus haute priorité soit accordée à la réponse face à cette crise, pour prévenir ainsi toute réplique de la catastrophe.
73. Il attendait avec intérêt l'établissement d'un rapport sur la manière dont la communauté internationale traitait les questions relatives à la transition de l'urgence au développement pour la première session ordinaire de 2004.

“Nouveaux donateurs”

74. Dans son allocution, le représentant de l'Inde est intervenu au sujet d'une suggestion de certains membres selon laquelle le PAM devait dissuader les États membres confrontés à des problèmes de sécurité alimentaire d'offrir des contributions car ces États devaient, utiliser en premier lieu leurs ressources pour nourrir leur population. Il a insisté sur le fait que cette suggestion était lourde de conséquences et risquait de créer une division entre les donateurs riches et pauvres. En rappelant au Conseil que l'accroissement du nombre de donateurs était l'un des objectifs les plus importants du Programme, il a expliqué que les problèmes de distribution dans un pays exposé à l'insécurité alimentaire étaient distincts de ceux liés à la production et aux excédents. Il a ajouté que l'Inde était fière d'être passée du statut de pays bénéficiaire à celui de pays donateur. D'autres membres se sont faits l'écho



de ces remarques et exprimé leur soutien à la manière de procéder du Directeur exécutif pour atteindre un plus grand nombre de donateurs.

Calendrier des sessions du Conseil d'administration

75. Plusieurs membres ont évoqué la fête nationale italienne commémorée le 2 juin et adressé à cette occasion leurs meilleurs voeux à la République italienne. Ils ont demandé que le Bureau, par égard pour le pays d'accueil et pour permettre aux membres de participer aux commémorations, tienne compte des fêtes nationales en établissant les calendriers des prochaines sessions.

